Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_24CM2602-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du MORBIHAN

Mairie de DAMGAN
56750

Téléphone : 02 97 41 10 19
Email : mairie@damgan.fr

MAIRIE DE DAMGAN
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
VOTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le vingt six février à vingt heures, le Conseil Municipal de DAMGAN légalement convoqué le vendredi vingt février, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marie LABESSE, Maire.

Nombre de membres :	19
Présents	15
Votants	18
Absent(s) Représentés(s)	3
Absents excusés Non représentés	1

Présents :
Le Maire : Jean Marie LABESSE
Adjoint(e)s au Maire : Marc LAMOUR, Muriel CLERY, Michel GRAINZEVELLES, Arlette CHAUFFERT, Claude FLINOIS

Conseillers municipaux : Yvette DENOUAL, Brigitte ADAM LEVACON, Serge LE PERSONNIC, Mickael LE NEVE, Lyliane LE FICHER, Patrice BROUILLE Jean Jacques TRICHET, Jean Marie COLOMBEL,

Absents représentés :
Christine GUYOT, pouvoir donné à Arlette CHAUFFERT
François Robert SOLMON, pouvoir donné à Brigitte ADAM LEVACON
Marie Françoise DAIRIEN, pouvoir donné à Jean Marie LABESSE

Absent excusé non représenté :
Yann BREISTROFFER

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Brigitte ADAM LEVACON a été élue Secrétaire.
Dernier conseil municipal avant l'élection du 15 mars 2026, les élus remercient chaleureusement Monsieur le Maire de son engagement durant ses deux mandats.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_24CM2602-DE

Délibération 2026-024

Objet : MP – Avenant n°1 -Ateliers 360 – fixation des honoraires - Approbation et Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document en découlant.

La commune a lancé une consultation pour l'accompagner dans le montage du projet du réaménagement de l'aire de jeux boulevard de l'océan.

Consultation qu'après la consultation lancée par les services municipaux c'est la société Atelier 360° 17 – 22 mail Haroun Tazieff 44300 NANTES Cedex qui a été retenue.

Considérant que l'avant-projet relatif au réaménagement de l'aire de skate parc avait été validé par le conseil municipal à la somme de 1 500 000 € HT et que les honoraires correspondaient au taux contractuel de 5,12 % pour un montant prévisionnel des travaux de correspondant à la prestation soit 76 800 € HT

Vu la présentation des 3 candidats retenus le 18 septembre 2024 et l'avis unanime des élus présents,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération 2024-97 relative au choix du maître d'œuvre dans le cadre du réaménagement de l'aire de skate parc
Vu la délibération 2026-011 du 22 janvier 2026 relative à l'AVP,
Vu la présentation par l'Ateliers 360 du projet le 11 février 2026,
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances en date du 23 février 2026.

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'issue d'un vote à main levée,

Art. 1 DECIDE que le montant de l'AVP étant retenu à 1 650 502,64 € HT, les honoraires de la société ateliers 360 sont fixés à 84 505,74 € HT auxquels s'ajoutent les prestations suivantes (inchangées) : mission Déclaration Loi sur l'Eau 3 000 € HT, mission Permis d'Aménager 3 840 € HT, la réunion supplémentaire à 350 € HT à la demande du maitre d'ouvrage et 550 € HT la réunion publique supplémentaire à la demande du maitre d'ouvrage.

Art. 2 AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte contractuel ainsi que tout courrier en découlant.

Art. 3 AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout avenant ou décision de poursuivre n'excédant pas 5% du montant total du marché.

Art. 4 DIT que les dépenses sont prévues au budget communal 2026 et s.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures ;
P/ COPIE certifiée Conforme,
Le 26/02/2026
Le Maire
Jean Marie LABESSE



Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_24CM2602-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE DAMGAN

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
Au 26 février 2026

	Nom Prénom	Présence
1	LABESSE Jean-Marie	
2	LAMOUR Marc	
3	Muriel CLERY	
4	GRAINZEVELLES Michel	
5	CHAUFFERT Arlette	
6	FLINOIS Claude	
7	DENOUAL Yvette	
8	ADAM LEVACON Brigitte	
9	DAIRIEN Marie-Françoise	Si ebs - J.M LABESSE
10	SOLMON François-Robert	Pouvoir donné à Brigitte ADAM
11	LE PERSONNIC Serge	
12	GUYOT Christine	Pouvoir donné à A. Chauffert, Chauffert.
13	BREISTROFFER Yann	
14	LE NEVE Mickael	
15	LE FICHER Lyliane	
16	Patrice BROUILLE	
17	TRICHET Jean Jacques	
18	COLOMBEL Jean-Marie	
19	PERRUSSEL Marc	

Secrétaire de séance désigné(e) : Brigitte ADAM LEVACON